



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 131614

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la situation des retraités agricoles. En effet, comme beaucoup d'autres français, ces retraités sont confrontés à l'augmentation du coût de la vie et nombre d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec des revenus mensuels inférieurs à 700 euros. Pour améliorer la situation de ces personnes, les organisations représentatives du monde agricole demandent notamment à ce qu'aucun retraité ne puisse percevoir, après une carrière complète et des cotisations correspondantes, une pension inférieure à 75 % du SMIC. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement compte prendre afin d'améliorer le sort de ces retraités.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131614

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2637

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)